A Meaux, ville modèle d'après Jean-François Copé, le voile intégral ne se cache plus

07/05/2015 à 16h52



Quatre ans après son entrée en vigueur, la loi interdisant le port du voile intégral sur la voie publique, initiée par Jean-François Copé, n'est quasiment pas appliquée. Y compris à Meaux. En 2014, une seule femme y a été verbalisée pour port du niqab (voir notre photo).

Dans cette ville tranquille de banlieue, dirigée depuis 1995 par le député UMP, la moitié des 54 000 habitants vit en quartier sensible. La rénovation urbaine, plutôt réussie, a réduit le taux de logements sociaux à 40 % et distillé la mixité sociale dans les quartiers Beauval et Dunant. Mais l'intégrisme musulman y est de plus en plus visible. Les femmes intégralement voilées se promènent dans les parcs publics, au marché du dimanche matin, entrent dans les supermarchés. Sans être verbalisées.

A la pharmacie du quartier Dunant, des hommes refusent d'être servis par les pharmaciennes et préfèrent attendre qu'un préparateur soit disponible. L'été 2012, une librairie musulmane a ouvert dans ce quartier. Elle vend des niqabs qu'on ne trouvait jusqu'alors qu'au marché. A Beauval, un kebab a installé, durant un an et demi, des cabines équipées

de rideaux pour que les femmes en niqab, cachées du regard des autres, puissent déjeuner en retirant leur voile. Le patron vient d'enlever les rideaux, tout en défendant le port du niqab. « Il faut juste le retirer dans les écoles et les banques ». Des ados voilées n'hésitent plus à traiter de « putes » des jeunes filles en short. Plus grave, l'été dernier, des hommes en djellaba ont arpenté le service psychiatrie de l'hôpital de Meaux pour y recruter des candidats au jihad.
Rachida Benahmed, vice-présidente de Ni Putes ni soumises et conseillère municipale de Meaux en charge de la condition féminine, estime que « le statut de la femme a régressé dans les quartiers, alors que les femmes ont lutté pour l'avortement. Après les attentats de janvier, nous ne devons plus laisser la moindre ouverture aux radicaux. Le voile des fillettes de 5 ans, le retour de l'excision, les départs au jihad ne sont pas des prescriptions religieuses ! » L'imam de Meaux, Nordine Mamoune, est réfractaire au port du niqab. Il estime que « la loi aurait dû être précédée de pédagogie, de dialogue entre religieux, femmes et politiques. Le voile simple est en revanche une prescription religieuse, pas le symbole d'une radicalisation. »

Source

Merci à **Padamalgam & Fopastigmatizé**